

Les PEP71 recrutent

1 Éducateur Spécialisé
CDD à temps plein
Du 23/01/2023 au 23/02/2023

Missions :

Sous la responsabilité de la Direction de l'IME et dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, le/la professionnel(le) sera chargé (e) de :

- Accompagnement dans une démarche éducative et sociale globale, des jeunes ou des groupes en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'inclusion ou d'insertion
- Réalisation de bilans éducatifs et d'évaluation des besoins de jeunes
- Participation à l'accompagnement des personnes accueillies sur des activités de loisirs au sein de l'IME ou à l'extérieur de l'établissement
- Travailler avec les familles et/ ou partenaires et visite à domicile (guidance parentale)
- Animation de temps de repas et de temps d'activités avec les familles et les jeunes
- Animation de groupes de paroles et de café rencontres avec les familles

Service concerné : IME Orbize pour son dispositif de répit

Ce nouveau dispositif est à destination d'enfants-adolescents, présentant un handicap reconnu par une notification CDAPH en établissement ou service médico-social (TSA et/ou handicap sauf le handicap moteur), pour lesquels s'exprime :

Soit une prise de distance avec leur environnement habituel (famille, structure d'accueil, lieu de scolarisation) et un accompagnement spécifique,

Soit un besoin de répit sur des temps courts (journée) ou plus longs pour les familles, proches aidants, assistants familiaux, ...

Soit encore des temps d'apaisement ou de ressourcement en dehors des périodes de scolarisation

L'accueil sur ce dispositif se fera soit en demi-journée soit en journée complète.

Les locaux mis à disposition seront à l'IME l'Orbize.

Conditions de travail :

Horaires de travail en journée, sur une base modulée + week-ends

Obligation d'un schéma vaccinal complet covid.

Complémentaire santé

CSE

Participation aux frais de transport collectif, accord télétravail et prime mobilité selon conditions

- Diplôme exigé : **Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES)**
- **Expérience souhaitée dans l'accompagnement de jeunes autistes ou porteurs de troubles envahissants du développement**
- Permis véhicule B exigé
- Convention Collective du 15 mars 66, reprise de l'ancienneté sur justificatif et dispositions conventionnelles
- Salaire mensuel brut total pour un temps plein début de carrière : 2 048.57€

Plus d'informations sur www.pep71.org

Lettre de motivation + CV + copie des pièces exigées : **au plus tard le 03/01/2023**

Par voie électronique à : f.galland@pep71.org

Entretien semaine 1